



Nombre de membres :  
En exercice : 23  
Présents : 14  
Votants : 21

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 28 mars 2024  
Date d'affichage : le 28 mars 2024

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du 28 mars 2024, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire

Présents : Michel Guillard, Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Eve-Lise Martin, Yannick Cerclé, Jean-Paul Huou, Julie Rabinand, Agnès Amorim, Christelle Ardouin, Guillaume Lafaye, Etienne Lanuzel, Daphnée Blay

Pouvoirs : Jean-Claude Bonhomme a donné pouvoir à Daniel Lecomte  
Michaël Roussel a donné pouvoir à Yannick Cerclé  
Edern Picault a donné pouvoir à Jean-Paul Huou  
Céline Champenois a donné pouvoir à Agnès Amorim  
Marc Guillot a donné pouvoir à Michel Guillard  
Emmanuel Lemercier a donné pouvoir à Etienne Lanuzel  
Sophie Maure a donné pouvoir à Daphnée Blay

Absents : Adeline Masson, Thibaut Onasch

Guillaume Lafaye est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

### **OBJET : 2024/18- Participations 2024**

Voici les participations prévues pour l'année 2024 :

<b>PARTICIPATIONS</b>	<b>2024</b>
Caisse des écoles fournitures scolaires	13 272,98 €
OCCE Jules Verne sortie scolaire	2 713,30 €
OCCE Jules Verne	2 074,75 €
<b>Sous total 1</b>	<b>18 061,03 €</b>
CCAS	10 000,00 €
<b>sous total 2</b>	<b>10 000,00 €</b>
SDIS 44	106 036,00 €
<b>sous total 3</b>	<b>106 036,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
044-214400335-20240409-202418-DE  
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Office des sports Estuaire et Sillon	338,00 €
Fondation du patrimoine	500,00 €
Association des maires de l'Ouest	60,00 €
Association des maires 44	847,53 €
Bruded	1 116,90 €
Fonds de solidarité logement	263,65 €
CAUE	480,00 €
Anim'toit	4026,25 €
Polleniz	621,00 €
Apiculteurs jardin des abeilles	200,00 €
<b>Sous total 4</b>	<b>8 453,33 €</b>
<b>Total de 1 à 4</b>	<b>142 550,36 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve les participations 2024.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,  
Le 9 avril 2024

Le Maire, Michel Guillard

